"Le report du projet de la déviation de Saint-Denis est une opération politicienne"

Publication : vendredi 9 novembre 2012 15:49

La République du Centre, 9 novembre 2012

DARVOY

« Le report du projet de la déviation de St-Denis est une opération politicienne »

Michel Guérin, conseiller général du canton de Saran et habitant de Darvoy, se sent à double titre concerné par l'éventuel report d'un an du projet de déviation de Saint-Denis-Jargeau. Il donne sa version des faits dans ce dossier.

ENTRETIEN

MISE AU POINT. Michel Guérin est convaincu que les travaux de la déviation peuvent commencer très rapidement.

Selon vous, ce report est-il vraiment envisageable ?

Tout d'abord, je dois dire que je comprends la réaction du maire de Saint-Denis-de-l'Hôtel. Mais je pense qu'il faut aller au-delà de cette réaction et regarder la réalité des faits. Le coup dur n'est pas supporté par l'unique ville de Saint-Denis-de-l'Hôtel. Il y a les habitants de cinq villes qui sont concernés. C'est pourquoi je dis que ce report n'est en aucun cas justifié, ni envisageable.

Alors pourquoi tant de bruit ?

Contrairement à l'annonce d'un an de retard, je précise que les travaux peuvent démarrer rapidement. Les arguments d'Éric Doligé, président du conseil général, repris par le maire de Saint-Denis-de-l'Hôtel, sont non fondés.

Justement, quels sont ces arguments ?

Dernièrement, lors d'une séance du conseil général, j'ai demandé au président Doligé pourquoi le choix de l'entreprise pour cette déviation n'était toujours pas arrêté alors que cela devait se faire en septembre ! Éric Doligé m'a répondu qu'il y avait deux raisons à cela. La première est de la faute des entreprises qui ont cherché des protections auprès de certains élus et la deuxième, c'est que le maire de Darvoy, accompagné de Jean-Pierre Sueur, sénateur, ont été reçus par la Dreal. Une démarche qui, selon Éric Doligé, remettait en cause le projet.

Que pensez-vous de cette démarche ?

Je dis clairement qu'un maire, quel que soit son bord politique, a le droit de défendre les intérêts de ses administrés et que sa démarche est parfaitement légitime. Nous sommes en présence d'une opération purement politicienne.

Alors, pourquoi une simple démarche pose problème ?

La demande d'une étude à la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) est connue depuis deux ans. Même les entreprises candidates avaient étudié les deux possibilités, un passage au nord et l'autre sud de la Loire. C'est un simple prétexte. Nous savons tous que lorsque Monsieur Doligé veut être efficace, il nous le prouve. La réalisation de l'A 19 est son œuvre alors qu'elle relevait de l'État et de l'Europe.

Comment sortir de cette impasse politique ?

Il est nécessaire que les élus et les habitants des villes intéressés se serrent les coudes pour exiger le démarrage rapide des travaux. Par ailleurs, des entreprises de travaux publics risquent de licencier dans quelques mois. Il est donc nécessaire d'aller vite dans cette période de crise et attribuer ce chantier dès le début 2013. Cela éviterait des centaines de chômeurs. Ce serait un acte de civisme. J'espère qu'Éric Doligé sera, en tout cas, sur ce point, d'accord avec moi. ■

Hamoudi Felloh
hamoudi.felloh@centrefrance.com

.

Phoca PDF